Image not found or type unknown

Transcription et regroupement familiale

Par **ka_linn**, le **09/02/2011** à **10:52**

Bonjour,
je suis mariée a un ivoirien en cote d'ivoire et ensuite nous avons procedé à la transcription. les auditions ont été effectuées mais voici que tous est blocqué a cause de la crise politique que traverse la cote d'ivoire. la mairie ou nous nous sommes mariés est fermé depuis octobre 2010 car le maire est un membre influent du RDR; le consulat à abidjan a envoyé soliciter à minte fois cette mairie pour autentifier le document afin de finaliser la procedure de transcription mais impossible de le faire car la mairie est fermé actuellement a cause des troubles que cette commune traverse.
que devons nous faire dans ce cas là?
merci de repondre...

Par **mimi493**, le **09/02/2011** à **11:50**

vous êtes Française ? Vous n'aviez pas fait de CCM avant ?

Voir s'il n'est pas possible d'obtenir les authentifications dont vous avez besoin auprès du tribunal local, en espérant qu'il fonctionne ou auprès d'un autre tribunal.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés